

FINANCES – BUDGET ANNEXE FOYER RESTAURANT –
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-037

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mercredi 3 mai 2023.

Nombre de membres en
exercice : 17

Présents : 12

Votants : 13

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Brigitte BRACQ, Monsieur Alain DELEVALLEE.

Procurations :

Mme Sylvie LABADENS à Mme Dominique CARDON.

Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

Objet : Adoption de la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Foyer Restaurant.

09/05/2023	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : affectation résultat 2022

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 002 002	237 860,71		
D I 003 003 OPNI	28 721,02		
D I 21 2188 OPNI	5 000,00		
R F 018 747	237 860,71		
R I 001 001 OPFI	33 721,02		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	33 721,02	237 860,71
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	33 721,02	237 860,71
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Red.	

Publié le : 05 Juin 2023 à 09:38

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : **25 MAI 2023**
Et publication ou notification du : **25 MAI 2023**

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

